



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

Service ADMINISTRATION
Céline BELBEOC'H
04.75.22.29.50
celine.belbeoch@paysdiois.fr

A Die, le 03/03/2015

Objet: Invitation

PJ: Rapport de présentation

Mesdames, Messieurs les membres du Bureau Communautaire,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Bureau qui aura lieu le :

**Judi 12 mars 2015 à 16h
à l'ESAT de Recoubeau,**

L'ordre du jour sera le suivant :

A. DECISIONS RAPIDES

1. Enfance-Jeunesse : convention de partenariat avec le CAUE pour un Pôle Enfance à Die (Claude Guillaume).
2. Personnel : recrutement d'agents contractuels (Olivier Toureng)
3. Personnel : création d'un emploi de rédacteur principal 2^{ème} classe (Olivier Toureng)
4. Personnel : création d'un emploi d'attaché territorial (Olivier Toureng)
5. Personnel : création d'un emploi de secrétaire polyvalente (Olivier Toureng)
6. Déchets : avenant au marché Temaco (Jean Pierre Rouit)

B. QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Alain Matheron

AIX-EN-DIOIS
ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT EN DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE EN DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE DES FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHE EN DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS LA CROIX HAUTE
MARGINAC
MENGLON
MISCON
MOLIERES-GLANDAZ
MONTLAUR EN DIOIS
MONTMAUR EN DIOIS
PENNES LE SEC
PONNET- ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
ST ANDEOL EN QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN EN QUINT
ST NAZAIRE LE DESERT
STE CROIX
TRESCHENU-CREYERS
VACHERES EN QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

RAPPORT DE PRESENTATION AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Jeudi 12 mars 2015

Validation des comptes rendus des Bureaux des 11/12/2014 et 12/02/2015
Désignation d'un secrétaire de séance.

A. DECISIONS RAPIDES

1. Enfance-Jeunesse : convention de partenariat avec le CAUE pour un Pôle Enfance à Die (Claude Guillaume).

En 2014, l'accompagnement du CAUE concernant le pôle petite enfance à Die aura permis de :

- définir le programme d'un pôle petite enfance à Die (30 places de crèche + Lieu AEP+RAM)
- d'analyser plusieurs sites potentiels pour accueillir ce programme

La ville de Die propose d'étudier la localisation de ce programme au sein des bâtiments de la rue Joseph Reynaud. Il est demandé au CAUE de proposer différents scénarii d'aménagement de ces bâtiments en analysant les avantages/inconvénients ainsi que les enveloppes budgétaires. Il vous sera demandé d'autoriser le Président à signer cette convention avec le CAUE qui vous sera présentée en séance.

2. Personnel : recrutement d'agents contractuels (Olivier Toureng)

Les besoins des services peuvent nécessiter le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Les contrats conclus dans ce cadre sont limités dans le temps : contrat d'une durée maximale de 12 mois pendant une même période de 18 mois pour un accroissement temporaire d'activité et contrat d'une durée maximale de 6 mois pendant une même période de 12 mois pour un accroissement saisonnier d'activité.

Nous vous proposons d'autoriser le Président à recruter, pour l'année 2015 et en tant que de besoin, des agents dans ce cadre. Une enveloppe est prévue chaque année au budget. Le Président sera chargé de constater les besoins, de déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et le profil des candidats. La rémunération pourrait être limitée à l'indice terminal du grade de référence.

Dans ce cadre, nous pourrions être amenés par exemple à recruter dans les semaines qui viennent :

- un agent afin de suivre la fin de la mise en place de la réforme des ordures ménagères pour 12 mois maximum
- des agents saisonniers au service de collecte des ordures ménagères pour la saison estivale 2015.

Nous vous demandons donc de bien vouloir en délibérer.

3. Personnel : création d'un emploi de rédacteur principal 2^{ème} classe (Olivier Toureng)

Dans le cadre de la mise en place d'un service d'instruction mutualisé pour l'application du droit des sols et la coopération en matière d'urbanisme, un agent de la Commune de Die va être transféré à la Communauté des Communes pour exercer les fonctions d'instructeur.

Afin de pouvoir effectuer ce transfert, il est nécessaire que la Communauté des Communes crée l'emploi correspondant. Il vous est donc proposé de créer un emploi de rédacteur principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2015 et de modifier le tableau des effectifs en conséquence. Nous vous demandons donc de bien vouloir en délibérer.

4. Personnel : création d'un emploi d'attaché territorial (Olivier Toureng)

La candidature de la Communauté des Communes au programme européen Leader a été acceptée courant février. Afin de pouvoir accompagner les projets sur le volet Développement économique, il vous est proposé de créer un emploi de chargé de mission développement économique à temps complet sur le grade d'attaché territorial à compter du 1^{er} juin 2015 et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Les missions principales confiées à l'agent recruté seront les suivantes :

- animation CDDRA et Leader : accompagnement des porteurs de projet et mise en place d'actions liées à la création d'activité et d'emplois qui correspondent à la stratégie Leader et CDDRA : volet économique
- Mise en œuvre de la politique économique
- Accompagnement à la construction d'offres d'activité.

Nous vous demandons donc de bien vouloir en délibérer.

5. Personnel : création d'un emploi de secrétaire polyvalente (Olivier Toureng)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'équipe de la Communauté des Communes a été réorganisée en quatre pôles. L'objectif est de s'adapter à l'évolution de la structure en termes de compétences propres ou mutualisées avec les communes.

Par ailleurs, plusieurs communes ont manifesté le souhait d'organiser un service de remplacement pour un secrétariat de commune mutualisé.

Afin d'accompagner à la fois les évolutions propres de la CCD et les besoins des communes, il vous est proposé de créer un emploi de secrétaire polyvalent(e) à temps complet sur un grade du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux - catégorie C.

Les missions confiées à l'agent recruté seront les suivantes :

- Appui administratif aux services de la Communauté des Communes à mi-temps
- Service de remplacement et d'appui aux communes pour leur secrétariat de mairie pour un mi-temps.

Nous vous demandons de bien vouloir en délibérer et d'autoriser le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mutualisation.

6. Déchets : avenant au marché Temaco (Jean Pierre Rouit)

Un marché de fourniture, livraison, déchargement, mise en service et maintenance de conteneurs semi enterrés, pour la collecte des déchets, a été passé avec la société TEMACO le 01 octobre 2014. (notifié à l'entreprise le 15 octobre 2015). Le présent avenant a pour objet d'acter la révision de prix du marché. En effet le marché comporte une incohérence en précisant que les prix sont fermes, actualisables et révisables. Il convient de le rectifier par le présent avenant, qui par ailleurs, n'a aucune incidence financière sur le marché. La clause 7-3-2 du CCAP sera donc modifiée, en précisant les modalités suivantes :

« Les prix seront révisables à chaque échéance annuelle en prenant en compte la date de notification du marché ».

Nous vous demandons de bien vouloir en délibérer et d'autoriser le Président à signer cet avenant.

B. QUESTIONS DIVERSES